
L'INSULAIRE

Bulletin d'information trimestriel publié par la
Corporation des propriétaires de l'Île pour la
conservation de l'Île Verte (CPICIV)

Vol. I Numéro 2
Avril 1996

MOT DE L'ÉDITEUR

QUATRE FOIS MERCI !

Permettez-nous d'abord de remercier chaleureusement tous ceux et celles d'entre vous - et ils sont nombreux - qui se sont donné la peine de faire connaître à l'un ou à l'autre des administrateurs de la CPICIV leur appréciation pour le premier

CONTENU

MOT DE L'ÉDITEUR	1
NOUVELLES DE LA MÉDIATION	3
NOUVELLES DE LA CPICIV	3
NOUVELLES DE LA MUNICIPALITÉ	5
NOUVELLES DE LA FABRIQUE .	6
NOUVELLES DE LA SOCIÉTÉ INTER-RIVES DE L'ÎLE VERTE	6
NOUVELLES DE LA BIBLIOTHÈQUE	7
QUI SOMMES-NOUS ?	8

numéro du bulletin. Vos encouragements nous donnerons l'énergie nécessaire pour vous alimenter régulièrement en «nouvelles fraîches» de l'Île et vos suggestions nous permettront d'améliorer la qualité de notre journal. S'il-vous-plaît, continuez à nous faire connaître vos opinions; elles sont importantes.

Merci aussi aux nombreux verdoyants (c'est ainsi qu'il faut désigner les résidents de l'Île Verte, selon la Commission de toponymie du Québec) qui se sont prononcés sur le nom du bulletin. Comme nous n'avons reçu qu'une seule suggestion de modification et que les autres commentaires nous incitaient à conserver le nom initial, notre journal sera officiellement baptisé L'Insulaire.

Merci encore à Micheline Deschênes, notre infirmière, et à Gérald Dionne jr., le secrétaire-trésorier de notre municipalité, qui nous ont aimablement autorisés à diffuser sous forme d'encart le répertoire téléphonique des gens de l'Île qu'ils ont préparé dans le cadre

des travaux du Comité de sécurité civile de la municipalité. Toute demande de correction ou de mise à jour devrait leur être adressée directement. La CPICIV envisage par ailleurs de compléter le répertoire en y ajoutant éventuellement le numéro de téléphone des propriétaires et résidents de l'Île qui ont aussi une adresse hors de l'Île. Mais comme nous préférons obtenir le consentement de chaque intéressé avant de donner suite au projet, nous profiterons de la période de renouvellement des adhésions à la CPICIV l'été prochain pour donner à chacun l'occasion de consentir ou non à cette publication.

Grand merci, enfin, à la Société Inter-rives de l'Île Verte inc. et à son président Guy Langelier, qui ont si généreusement offert d'assumer les frais d'expédition de cette édition de L'Insulaire. Cette collaboration entre Inter-rives et la CPICIV vous permettra d'obtenir par la même occasion l'horaire du traversier La Richardière pour la saison de navigation 1996.

APPEL À TOUS !

La prochaine édition de L'Insulaire devrait vous parvenir dans les jours qui précèdent la Saint-Jean-Baptiste. Nous

planifions y insérer un encart que vous pourrez conserver et qui contiendra un calendrier de toutes les activités de l'été, par ordre chronologique.

Devraient donc s'y retrouver, par exemple, les dates des assemblées du conseil municipal, de la CPICIV et d'Inter-rives, les dates et horaires d'ouverture de la déchetterie et de la bibliothèque, la date du sentier de la bouette, l'horaire des messes et des marchés aux puces de la Fabrique, l'horaire de la Petite École (centre d'interprétation opéré par la S.C.O.B.I.V.), etc. Aucune activité organisée à titre individuel par un résident ou un commerçant n'est par ailleurs exclue.

Nous lançons donc un «appel à tous» aux organisateurs de toute provenance, en leur demandant de nous communiquer la nature de ou des événement(s), les dates arrêtées et les horaires s'il y a lieu. L'information devra être acheminée par la poste à :

Jean-François Gosselin
600, avenue Laurier, app. 703
Québec (Québec) G1R 2L5

ou par téléphone au numéro (418) 524-2201. Un répondeur téléphonique vous y accueillera !

Il est enfin essentiel que tous les renseignements pertinents soient reçus au plus tard lundi, le 10 juin prochain, pour nous permettre de dresser un calendrier intégrant toutes ces données.

PROJET «UN VISITEUR INFORMÉ EN VAUT DEUX !»

L'Insulaire a en outre l'intention de publier un feuillet d'information à l'intention de nos visiteurs, qui sera remis à chacun d'entre eux avant ou pendant le trajet qui les amènera chez nous. Il s'agit tout simplement de les sensibiliser à ce qu'ils trouveront et ne trouveront pas sur l'Île, de façon à leur permettre de maximiser leur séjour et d'éviter les déceptions...

Dans cette optique, nous entendons nous inspirer de ce qui apparaît sous la rubrique «secteur commercial» au répertoire téléphonique, en y ajoutant les catégories suivantes : boutiques, art et artisanat ; vélos à louer ; maisons à louer. Toute

personne qui souhaite des modifications à ce que nous avons déjà identifié dans le répertoire téléphonique ou qui désire s'inscrire dans l'une ou l'autre des nouvelles catégories, ou encore qui souhaiterait que l'on ajoute d'autres catégories, est priée d'en informer Jean-François Gosselin, à l'adresse ou au numéro de téléphone indiqués précédemment. Et surtout, profitez-en. Nous le faisons pour vous.

DATE DE TOMBÉE POUR LA PROCHAINE PUBLICATION

La date de tombée pour la prochaine publication est fixée au lundi, 10 juin 1996, à 17h00. Toute personne, groupe ou organisme qui désire faire publier un texte dans ce numéro est priée d'en prendre note.

Après la période estivale, le rythme de publication du bulletin ralentira pour prendre la cadence souhaitée initialement par le conseil d'administration de la CPICIV. L'Insulaire sera donc publié quatre fois par année, les autres numéros étant prévus pour septembre 1996, décembre 1996, mars 1997 et juin 1997.

ERRATUM

Une erreur s'est malheureusement glissée dans le premier numéro de L'Insulaire. Sous la rubrique «L'avenir des bâtiments du phare», il aurait en effet fallu lire que Gérald Dionne jr. agit à titre de président provisoire de la Corporation, plutôt que Michel Mainville. Nos excuses aux personnes concernées.

Jean-François Gosselin

NOUVELLES DE LA MÉDIATION

ENTENTE DE PRINCIPE !

Des efforts réciproques de dernière minute ont permis à la Société Inter-rives de l'Île Verte inc. et au transporteur Jacques Fraser d'en arriver à une entente de principe destinée à mettre fin au conflit qui les opposait depuis l'an dernier relativement au transport des passagers entre l'Île et le village de l'Isle-Verte.

La dernière proposition de la Société, qui avait été transmise à M. Fraser par l'intermédiaire du

médiateur, Jean-François Gosselin, a permis le débloccage qui est à l'origine de l'entente de principe. Les parties, assistées de leurs conseillers, et le médiateur en sont maintenant au stade de la finalisation du protocole d'entente, dont la signature semble imminente.

Bien qu'il soit inopportun de divulguer les termes de l'entente, on peut annoncer dès à présent que les deux transporteurs se sont entendus pour opérer, lors de la prochaine saison de navigation, une billetterie commune où chaque passager devra acquérir son titre de transport, éliminant du même coup toute sollicitation et toute vente de billet distincte sur les quais. Les usagers pourront cependant faire des réservations préalables auprès du transporteur de leur choix, en composant le 898-2843 dans le cas d'Inter-rives et le 898-2199 dans le cas de Jacques Fraser.

Le médiateur tient enfin à souligner les efforts déployés par les deux parties dans la recherche d'une solution de compromis acceptable par chacun. Il remercie aussi toutes les personnes qui ont été impliquées dans le processus de médiation pour la collaboration dont ils l'ont sans cesse assuré, confiant que le pacte social

auquel l'on en est arrivé apportera des retombées positives pour tous les gens de l'Île.

NOUVELLES DE LA CPICIV

UN PLAN DIRECTEUR POUR L'ÎLE VERTE

C'est en février 1991 que la CPICIV, établie quelques années plus tôt et ayant déjà parrainé d'importantes réalisations à l'Île, disait la nécessité d'un plan directeur pour notre territoire, en publiant un document intitulé : "Demande globale pour le programme de développement et mise en valeur de l'Île Verte".

Cette idée a tranquillement mûri et, devant la croissance constante du nombre de visiteurs sur l'Île, la complexité nouvelle de l'administration des municipalités et le désir de nombreuses personnes de se construire une demeure sur l'Île, elle est apparue aux membres du conseil de la CPICIV, en août 1995, comme devant être l'objectif et la priorité numéro un de leur administration.

Qu'est-ce qu'un plan directeur pour une localité comme la nôtre ? À une question aussi claire, il faut trouver une réponse tout aussi simple qui se résumerait à dire : "Un document qui exprime ce que les résidents de l'Île, ses propriétaires et ceux qui y exploitent une entreprise ou un commerce, désirent en faire et qui identifie les moyens qu'ils privilégieront pour transformer ces désirs en réalités".

Depuis août 1995, nous avons multiplié les rencontres et les recherches pour éclairer notre démarche. Au plan régional, nous avons eu des échanges avec des représentants de la Corporation régionale de développement économique de Rivière-du-Loup (CRDE), de l'Association touristique régionale (ATR) et du service de l'aménagement de la MRC de Rivière-du-Loup.

L'ensemble de nos recherches nous a amené à tirer trois conclusions majeures :

1. un plan directeur du type de celui que nous désirons ne peut être réalisé sans la collaboration totale des autorités municipales ;

2. un tel plan doit être confectionné par des spécialistes

compétents et non pas par des amateurs qui, malgré leur générosité et leur zèle, auraient d'immenses chances de rater la cible;

3. un comité doit être constitué afin d'affirmer les vues des propriétaires et résidents de l'Île, de bien informer les spécialistes et de voir à la réalisation du mandat qui leur serait confié.

La municipalité, par le truchement d'une résolution adoptée le 1^{er} mars 1996, donne et accorde à la CPICIV son appui et son entière collaboration aux fins de l'élaboration de ce travail. Nous projetons donc de tout mettre en oeuvre, dans l'immédiat, pour que le comité du plan directeur de l'Île voit le jour et se mette à la tâche.

Nous savons l'Île Verte belle, merveilleuse et souvent même envoûtante. Nous savons aussi que vous partagez ces sentiments et que, conséquemment, vous voudrez collaborer à cette réalisation qui conservera à l'Île toutes les qualités qui nous la font si attachante.

J. Paul Deschênes

LE PLAN DIRECTEUR : C'EST PARTI !

Établir un plan directeur, c'est donc s'organiser pour savoir où l'on s'en va. La démarche vise en effet essentiellement à dégager un consensus entre tous les intervenants, consensus englobant le développement économique, touristique, social et immobilier de l'Île.

C'est, pour tout résumer, convenir ensemble d'une vision commune de ce que devrait devenir l'Île au cours des prochaines années et travailler ensemble, chacun dans sa sphère d'activité, dans la direction pointée par le plan directeur.

Comme on l'a souligné antérieurement, le Conseil municipal a adopté une résolution donnant son appui et accordant «son entière collaboration à la Corporation des Propriétaires de l'Île pour la Conservation de l'Île Verte dans l'élaboration d'un plan directeur de développement de l'Île Verte».

Forte de cet appui, la CPICIV s'est mise à l'oeuvre. Au terme d'une séance de travail tenue le 15 avril, il fut notamment convenu de créer formellement un Comité du plan directeur qui

regroupera un représentant de chacun des corps organisés de l'Île : CPICIV, Municipalité, Fabrique, Inter-Rives et S.C.O.B.I.V.

Le Comité, dont la composition sera complétée au cours des prochains jours, sera secondé par une équipe de projet. Les membres de cette équipe sont Charles Méthé, Gilles Shooner et Jean-François Gosselin. Messieurs Méthé et Shooner, deux nouveaux propriétaires qui détiennent des compétences particulières en matière de développement, ont généreusement accepté de mettre bénévolement leur expertise et leur expérience au service de l'Île et de ses résidents. La CPICIV tient à leur manifester sa vive reconnaissance.

EN PARLANT DE PLAN DIRECTEUR...

À l'initiative de la CPICIV, vous avez reçu récemment le Plan directeur de développement du parc marin du Saguenay-Saint-Laurent.

Nous nous permettons d'attirer votre attention sur les pages 56, 60 et 62 du document, où il est plus spécifiquement fait mention du secteur de l'Île Verte et du rôle que notre communauté

pourrait jouer dans la conservation et la mise en valeur de ce site exceptionnel que constitue le parc marin.

Saurons-nous saisir la balle au bond et intégrer cette dimension à nos préoccupations collectives ? À nous de jouer...

NOUVELLES DE LA MUNICIPALITÉ

CARRIÈRE DE SABLE

Le 5 avril dernier, la municipalité de Notre-Dame-des-Sept-Douleurs devenait propriétaire de la carrière de sable où elle s'approvisionne pour l'entretien du chemin. L'acquisition s'est faite au coût de 2 900 \$ du ministère des Transports du Québec, lequel en était propriétaire.

LOGO MUNICIPAL

Le conseil municipal est à la recherche d'un logo représentatif de la municipalité de Notre-Dame-des-Sept-Douleurs. Si quelqu'un a une idée originale pour ce logo et veut nous en

faire part, ceci serait grandement apprécié.

QUAI DE LA RIVIÈRE-DES-VASES

Le quai de la Rivière-des-Vases a été classé structure excédentaire par Pêches et Océans Canada et par le fait même, transféré à Travaux publics Canada, lequel service a mandat de démolir le quai ou de le céder à une municipalité.

Lors d'une rencontre tenue le 11 mars dernier et regroupant les principaux intéressés, le maire Léopold Fraser s'est dit non intéressé à acquérir le quai du fait que ce quai n'est pas sur le territoire de la municipalité de Notre-Dame-des-Sept-Douleurs et en raison des obligations et responsabilités que cela impliquerait. Par contre, M. Marcel Filion, maire de Cacouna-Est, qui jusqu'à date s'était dit non intéressé par le quai, veut bien étudier avec ses conseillers la possibilité de l'acquérir.

CORPORATION DES MAISONS DU PHARE

La réunion annuelle des membres de la Corporation des Maisons du Phare se tiendra le

19 mai prochain, à 10h00, au sous-sol de l'église.

À cette occasion, il y aura présentation des buts et objectifs généraux de la Corporation, des actions entreprises jusqu'à ce jour, ainsi que la formation du conseil d'administration permanent. Vous êtes donc priés de mettre cette rencontre à votre agenda. Pour plus d'information, vous pouvez rejoindre le président provisoire de la Corporation, M. Gérald Dionne Jr. au numéro de téléphone (418) 898-2730.

MESSAGE DE L'INSPECTEUR DE LA MUNICIPALITÉ

Veuillez prendre note que les bacs à ordures seront maintenant situés à la carrière de sable, près du quai est.

De plus, la municipalité a adopté le Règlement n° 67 sur la prévention des incendies interdisant les feux en plein air pour la période du 15 mai au 15 octobre.

Marco Slight
Inspecteur

NOUVELLES DE LA FABRIQUE

La Fabrique est à organiser son bazar déjà amorcé l'an dernier. Celui-ci est localisé dans le fournil situé à l'arrière du presbytère sur le terrain de la Fabrique.

Cette activité, qui fut une réussite, s'est avérée très utile pour la communauté. Tous les profits ainsi ramassés sont utilisés pour la rénovation du presbytère.

Vous préparez sans doute votre séjour sur l'Île. Si vous avez des choses qui ne vous sont plus utiles mais susceptibles d'être utilisées à nouveau (par exemple : jeux, casses-tête, lampes, articles de cuisine, de sport, outils, etc.), nous irons les recueillir chez vous.

Le comité du bazar vous remercie à l'avance pour votre collaboration.

Pour informations :

Gisèle Pharand	898-2710
Louis Lorrain	898-2923
Rolande L. Talbot	898-6166

La Fabrique
par : Rolande L. Talbot
Présidente

NOUVELLES DE LA SOCIÉTÉ INTER-RIVES DE L'ÎLE VERTE

Enfin de bonnes nouvelles. Après plusieurs rencontres avec le chantier maritime, nous nous sommes entendus sur presque tous les points concernant les réparations et la rénovation de "La Richardière". Les travaux vont bon train et M. Journeault nous affirme que le navire devrait être prêt vers le 4 mai prochain.

Bien que vos dirigeants aient pris la responsabilité d'anticiper la décision du Conseil du trésor en autorisant les travaux de réparation au-delà de la somme de 122 000 \$ qui nous avait été consentie l'an dernier, j'apprends aujourd'hui même que le Conseil du trésor a enfin consenti à votre Société une subvention supplémentaire de 94 500 \$ afin de mener à terme les travaux nécessaires pour que "La Richardière" puisse répondre aux normes du service de la Sécurité des navires de la Garde côtière canadienne pour les quatre prochaines années.

Vous pourrez constater, lorsque vous verrez votre traversier en mai prochain, qu'il a changé

d'allure. Mais à cause du coût élevé des réparations, nous n'aurons que partiellement complété les travaux de rénovation prévus. Cependant, plusieurs améliorations sensibles y auront été apportées, comme la libération de l'espace sous la timonerie (espace qui sera dorénavant chauffé pour votre confort), l'installation de fenêtres à l'avant de cette nouvelle cabine ainsi que de portes étanches et autres ajouts que je vous laisse le soin de découvrir. Des travaux de peinture se feront tout au cours de la saison prochaine afin de le rafraîchir et le rendre plus attrayant.

Lors du dernier Conseil d'administration et des réunions qui ont suivi, nous nous sommes entendus avec le capitaine M. Edgar Fraser et la gérante Mme Magella Caron sur les termes de nouveaux contrats de travail. Vous pourrez aussi compter sur les services des matelots M. Régis Dionne et M. Réналd Dionne.

Dans le dossier de la médiation entre vos représentants et M. Jacques Fraser, que nous avait confié l'assemblée générale l'été dernier, un accord visant à assurer l'harmonie sur les quais est imminent. Nous profitons de l'occasion pour remercier M. Jean-François Gosselin pour

son professionnalisme et son aide précieuse dans ce dossier.

Comme l'an passé, nous prenons l'initiative de faire parvenir un exemplaire de l'horaire 1996 à chacun des propriétaires et résidents afin que vous puissiez mieux planifier vos prochains séjours et déplacements sur votre île.

Espérant vous y rencontrer bientôt.

Guy Langelier
Président

NOUVELLES DE LA BIBLIOTHÈQUE

LE SAVIEZ-VOUS ?

La bibliothèque de l'Île a ouvert ses portes en mars 1992.

Tout a commencé ainsi : la Bibliothèque Centrale de Prêt a approché le conseil municipal pour offrir ses services et Jacynthe Dionne, alors conseillère municipale, s'est chargée du dossier pour conclure une entente entre la municipalité et la B.C.P. afin que nous puissions bénéficier d'un service de prêt de livres.

Premier local : grâce à la participation de bénévoles, un local fut aménagé chez Louise Fleury et François Delaney et la bibliothèque reçoit enfin ses premiers abonnés.

Local actuel : vu la demande grandissante et l'intérêt de la population, le local étant devenu trop petit, un déménagement s'imposa et ce sont les marguilliers qui, à leur tour, nous accueillent dans un local du presbytère.

Et d'où reçoit-on nos biens culturels ? Par la Bibliothèque Centrale de Prêt, on dispose de livres, cassettes audio et vidéo, dont la moitié sont échangés à tous les trois mois. Aussi, nous recevons des dons de citoyens et de différents organismes gouvernementaux.

Alors si vous estimez que vos livres ou cassettes peuvent encore intéresser les abonnés, pensez à la bibliothèque de l'Île au lieu de les jeter...

Comment devenir membre ? Rien de plus facile. Il s'agit de se présenter aux heures d'ouverture de la biblio et de remplir une fiche d'inscription. Le tout est gratuit.

Services offerts par la bibliothèque: choix de plus de 1200 volumes (romans, documentaires, bandes dessinées), revues québécoises, cassettes vidéo et audio. Un service de "demande spéciale" permet de commander gratuitement un livre qui vous intéresse et que nous n'avons pas en main.

Heures d'ouverture :
le dimanche, de 14h00 à 16h00.

Les bienfaiteurs de la bibliothèque :

- la Municipalité pour son aide financière ;
- la Fabrique pour son accueil ;
- les bénévoles pour leur dévouement ;
- les retardataires pour les amendes qu'ils paient... ;
- les gens qui se procurent à prix modique la brochure "Avant-hier au phare" ;
- toutes les personnes qui ont fait des dons.

La bibliothèque est beaucoup plus qu'une bibliothèque. C'est aussi un lieu de rencontre et d'échanges.

N'hésitez pas à venir faire votre tour.

La bibliothèque vous appartient, alors profitez-en.

Pour plus d'informations, contactez Lucille Vien ou Jacynthe Dionne, responsables de la bibliothèque.

QUI SOMMES-NOUS ?

Une analyse sommaire de la liste des propriétaires de l'île donne une réponse assez exacte à cette question, sans cependant prétendre à aucune rigueur démographique ou scientifique :

Voyons les résultats de cette analyse :

Domicile des propriétaires et/ou résidents de l'île :

	Ville	Environs	Total
Notre-Dame-des-Sept-Douleurs	-	-	24
Village de l'Isle Verte	-	-	7
Est de l'Île Verte (Bas-du-Fleuve et Gaspésie)	-	-	6
Rivière-du-Loup et ses environs	11	3	14
Québec et ses environs	9	19	28
Montréal et ses environs	11	23	34
Outaouais	2	0	2
Autres (Windsor, Ont. et Trois-Rivières)	-	2	2
Totaux	33	47	117

«Pour que l'île nous rassemble et qu'elle nous ressemble»